



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 06 / 02 / 2026 à 13:45

Date de publication : mercredi 5 novembre 2025 à 02:21

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr



ISOL NOVA

SAS au capital de 500€

Siège social : 62 Chemin du Bois de Lion
26200 MONTELIMAR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à MONTELIMAR du 29/10/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS. Dénomination : ISOL NOVA. Siège : 62 Chemin du Bois de Lion 26200 MONTELIMAR. Durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 500€. Objet la réalisation de tous travaux d'isolation et notamment thermique et phonique; la fourniture la pose de toutes portes et notamment coupe-feu; le négoce de matériels et / ou de produits relatifs à cette activité et même accessoires ou dérivés. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions :

La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Mr Mateo MARIN demeurant 62 Chemin du Bois de Lion 26200 MONTELIMAR. La Société sera immatriculée au RCS de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.

POUR AVIS
Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/94f81155-f399-4c96-9fa3-3240ae7aca85-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex